

**CONVOCATIION
FESTIVAL U13F
SAISON 2017/2018**

DATE : Samedi 24 Mars 2018 à 13H30

LIEU : Stade de LA FERRE

OBJET : 3ème tour Festival U13F
Formation des équipes de secteur U13F

FIN : 16H30

**PRESENCES INDISPENSABLES SOUS PEINE
DE SANCTION**

ENCADREMENT:

Nicolas LEFEBVRE
Emmanuel LAMBOT
Cédric CORBIZET
Jean RONSIN
Laurent GOUILLARD

Joueuses convoquées

GAUCHY-G-ST QUENTIN

Joueuses convoquées par le club

Entente CHAUNY/ST QUENTIN

OSQ

CHRETIEN Mathilde
CARROYER Enola

US CHAUNY

BAILHACHE Lou
LEFEBVRE Honorine
WARIN Léna

FRESNOY-FONSOMME

DUFRENNE Anais
LOCQUENEUX Célia

E.ITANCOURT

GOBEAUT Clara
CORBIZET Ninon
LAPLACE Manon
RIGAUD Léna
SUIN Cloé
GODET Léa

US AULNOIS/LAON

Joueuses convoquées par le club

ENTENTE THIERACHE/LAONNOIS

US VERVINS

BORNET Clémence
GODIN Melissa

US GUISE

MOREAU Coline

ASC ST MICHEL

FREMIN Madigane
VALET Elyna

FC HANNAPES

BLEUSE Angéline

SC ORIGNY en TH

HERBIN Noelyne

FC THIERACHE

DUTANT Lilou

ICS CRECOIS

CARADEC Lucile

FFC CHERY

KEPE Aurélie

COUCY les EPPES

BLOCHET Clara

US ANIZY

PETIT MONCOURTOIS Océane

ENT SOISSONS/SUD

FC BCV

GAGGIOLI Lucie
BREMONT Erine
LEVILLAIN Lana

IEC CHATEAU-TH

FRERE Léa

ACS VIC

LAPORTE Lena
LEMONNIER Jade

FC CHATEAU-E

DAMIENS DUTRUGE Norah
DEGRAVE Manuella
HAGHEBAERT Laurine
OUDART Océane

FJ COINCY

PANOUILLOT Julie
RAIMOND Cloé
LEDY KESCY

DESTINATAIRES : Clubs – Encadrement- Responsable Pole TE- Président-

ARTICLE 8 DU REGLEMENT PARTICULIER DE LA LIGUE

LES SELECTIONS

- 1) Tout joueur désigné à l'honneur de participer à un match de pré-sélection ou de sélection de Ligue ou de District qui déclare être indisponible ne peut disputer aucun des deux matchs officiels suivants sans préjudice des sanctions qui pourraient être prises à son égard.
- 2) Toutefois, le Conseil de Ligue, de District ou les Commissions intéressées peuvent sur présentation d'une excuse reconnue valable, limiter ou supprimer les interdictions et sanctions qui précèdent.
- 3) Un joueur sélectionné par la Ligue ou le District ne peut sous aucun prétexte disputer un autre match dans les 48 heures précédant la rencontre de sélection.
- 4) Tout club ayant conseillé à un de ses joueurs de s'abstenir de porter les couleurs de la Ligue ou du District est pénalisé d'une amende et le ou les dirigeants responsables peuvent être suspendus.

**Po/le Président
Le CTD 02
Hervé Foubert**